

TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour le développement des formations technologiques et professionnelles .

- 87% pour le financement de l'apprentissage destiné aux CFA ;
- 13% pour le financement des établissements de formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage.

Lycée
LEHEC

NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE C'EST NOUS PERMETTRE DE RÉALISER DES INVESTISSEMENTS PÉDAGOGIQUES, DE NOUS Doter EN MATÉRIELS, ET DE DÉVELOPPER NOS PROGRAMMES DE FORMATION.

du 27 mai au 25 octobre 2024,

désignez le lycée sur la plateforme SOLTÉA

www.soltea.education.gouv.fr.

Votre entreprise peut flécher 13 % de la TA versée pour le lycée

Claude LEHEC

Code UAI du lycée LEHEC : 0500087Y,

SIRET : 195 000 872 000 18.



Les investissements T.A. au lycée Claude LEHEC en 2023



Les montants sont versés par les entreprises à l'URSSAF. Puis les employeurs désignent les établissements auxquels ils souhaitent verser ce solde via une plateforme dématérialisée, gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

LPO Claude LEHEC
Rue DAUPHINE
50600 Saint Hilaire du Harcouët;
Services: DDFPT ou Intendance
02-33-79-06-80